

Le conditionnel présent

Cours de conjugaison

Les emplois du conditionnel présent

Le conditionnel présent exprime surtout une action qui n'est pas présentée comme certaine. Selon la phrase, il prend plusieurs valeurs :

- **Hypothèse** : dans une phrase avec *si* suivi de l'imparfait, il exprime la conséquence d'une condition possible (potentiel) ou irréaliste dans le présent (irréel du présent). *Si nous partions maintenant, nous arriverions à l'heure. Si j'étais un oiseau, je volerais.*
- **Souhait ou désir** : *J'aimerais tant visiter Venise.*
- **Politesse** : il adoucit une demande. *Pourriez-vous fermer la fenêtre ? Je voudrais un renseignement.*
- **Conseil**, avec *devoir, falloir, valoir mieux* : *Tu devrais te reposer. Il faudrait partir tôt.*
- **Information non confirmée**, surtout dans la presse : *Le suspect se cacherait dans la région.*
- **Imaginaire**, dans les jeux d'enfants : *On serait des pirates et tu serais le capitaine.*
- **Futur dans le passé** : dans une subordonnée qui dépend d'un verbe au passé, il remplace le futur simple. *Elle dit qu'elle viendra. → Elle a dit qu'elle viendrait.*

Définition

Le conditionnel présent est un **temps simple** (le verbe tient en un seul mot). Longtemps présenté comme un mode, il est aujourd'hui souvent rattaché à l'indicatif, car il sert aussi de « futur dans le passé ». Il se forme sur le **radical du futur simple**, auquel on ajoute les **terminaisons de l'imparfait**.

Exemple

*Si le musée était ouvert le lundi, nous le **visiterions** aujourd'hui.* La visite n'aura pas lieu : elle dépend d'une condition qui n'est pas remplie.

La formation du conditionnel présent

Le conditionnel présent associe deux éléments que l'on connaît déjà : le radical du futur simple, qui se termine toujours par **r**, et les terminaisons de l'imparfait **-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient**. On entend donc toujours le son [ʁ] avant la terminaison : *je chanterais, nous finirions*.

Personne	1er groupe : chanter → chanter-	2e groupe : finir → finir-	3e groupe : prendre → prendr-
1re pers. du singulier	je chanterais	je finirais	je prendrais
2e pers. du singulier	tu chanterais	tu finirais	tu prendrais
3e pers. du singulier	il chanterait	il finirait	il prendrait
1re pers. du pluriel	nous chanterions	nous finirions	nous prendrions
2e pers. du pluriel	vous chanteriez	vous finiriez	vous prendriez
3e pers. du pluriel	ils chanteraient	ils finiraient	ils prendraient

Règle

Conditionnel présent = **radical du futur simple** + **-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient**. Pour les verbes des 1er et 2e groupes, le radical est l'infinitif entier (*chanter-*, *finir-*) ; pour les verbes en *-re*, on retire le *e* final (*prendr-*, *dir-*). Les terminaisons sont les mêmes pour tous les verbes, sans exception.

Les radicaux irréguliers

Le conditionnel présent garde toujours le radical du futur simple, même quand il est irrégulier : *être* → *ser-*, *avoir* → *aur-*, *aller* → *ir-*, *faire* → *fer-*, *pouvoir* → *pourr-*, *voir* → *verr-*, *vouloir* → *voudr-*, *savoir* → *saur-*, *venir* → *viendr-*, *tenir* → *tiendr-*, *devoir* → *devr-*, *recevoir* → *recevr-*, *falloir* → *faudr-*, *valoir* → *vaudr-*, *courir* → *courr-*, *mourir* → *mourr-*, *envoyer* → *enverr-*.

Les verbes modèles au conditionnel présent

Ces huit verbes servent de modèles : les six indispensables et deux verbes irréguliers très fréquents, *pouvoir* et *voir*, qui prennent deux r.

Personne	chanter (1er groupe)	finir (2e groupe)	être	avoir
1re pers. du singulier	je chanter ais	je finir ais	je ser ais	j'aur ais
2e pers. du singulier	tu chanter ais	tu finir ais	tu ser ais	tu aur ais
3e pers. du singulier	il chanter ait	il finir ait	il ser ait	il aur ait
1re pers. du pluriel	nous chanter ions	nous finir ions	nous ser ions	nous aur ions
2e pers. du pluriel	vous chanter iez	vous finir iez	vous ser iez	vous aur iez
3e pers. du pluriel	ils chanter aient	ils finir aient	ils ser aient	ils aur aient

Personne	aller	faire	pouvoir	voir
1re pers. du singulier	j'ir ais	je fer ais	je pourr ais	je verr ais
2e pers. du singulier	tu ir ais	tu fer ais	tu pourr ais	tu verr ais
3e pers. du singulier	il ir ait	il fer ait	il pourr ait	il verr ait
1re pers. du pluriel	nous ir ions	nous fer ions	nous pourr ions	nous verr ions
2e pers. du pluriel	vous ir iez	vous fer iez	vous pourr iez	vous verr iez
3e pers. du pluriel	ils ir aient	ils fer aient	ils pourr aient	ils verr aient

Pages complètes de ces verbes : chanter, finir, être, avoir, aller, faire, pouvoir et voir. À voir aussi : vouloir, savoir, venir et devoir.

Repères pour ne pas se tromper**Méthode**

1. Conjuguer d'abord le verbe au futur simple à la même personne : *nous pourrons*.
2. Garder le radical jusqu'au *r* compris : *pourr-*.

3. Ajouter la terminaison de l'imparfait : *nous pourrions*.

Futur simple ou conditionnel présent ?

À la 1re personne du singulier, *je chanterai* (futur) et *je chanterais* (conditionnel) se prononcent presque de la même façon. Pour choisir, il suffit de remplacer « je » par « nous » : *nous chanterons* (futur, on écrit **-rai**) ou *nous chanterions* (conditionnel, on écrit **-rais**). On peut aussi passer à la 3e personne : *il chantera* ou *il chanterait*.

Exemple

Demain, je partirai tôt. (nous partirons : futur) — *Je partirais* volontiers avec vous. (nous partirions : conditionnel)

Conditionnel présent ou imparfait ?

Certains verbes doublent le *r* au conditionnel et pas à l'imparfait : *je courais* (imparfait) ≠ *je courrais* (conditionnel) ; *il mourait* ≠ *il mourrait*. Le double *r* s'entend en articulant bien.

Les erreurs fréquentes au conditionnel présent

Attention

- Le futur se termine par **-rai** à la 1re personne du singulier, le conditionnel par **-rais** : *je voudrais un café* (politesse, conditionnel) et non « je voudrai ».
- Après *si* exprimant une condition, on n'emploie jamais le conditionnel : *Si j'avais le temps, je lirais davantage* (et non « si j'aurais »). Le conditionnel se place dans la principale.
- Le *e* muet des verbes en *-ier*, *-uer*, *-ouer*, *-éer* s'écrit toujours : *je crierais*, *il continuerait*, *nous jouerions*, *vous créeriez*.
- *Pouvoir*, *voir*, *courir*, *mourir*, *envoyer* prennent deux *r* : *je pourrais*, *je verrais*, *je courrais*, *il mourrait*, *j'enverrais* (et non « je pourais », « j'envoierais »).
- Les verbes comme *appeler*, *jeter*, *acheter*, *lever* gardent au conditionnel les modifications du futur : *j'appellerais*, *je jetterais*, *j'achèterais*, *je lèverais*.
- *Faire* s'écrit avec *e* : *je ferais*, *vous feriez* (et non « je fairais »).

À retenir

- Conditionnel présent = radical du futur + terminaisons de l'imparfait : **-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient**.
- Il exprime l'hypothèse, le souhait, la politesse, le conseil, l'information incertaine, l'imaginaire et le futur dans le passé.
- *Si* + imparfait → conditionnel présent dans la principale.
- *Je chanterai* (-rai, futur) ≠ *je chanterais* (-rais, conditionnel) : le test de « nous » permet de trancher.

Pour aller plus loin

Pour s'entraîner : exercices sur le conditionnel présent puis QCM sur le conditionnel présent. Les temps voisins : le futur simple, l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel passé. Les mêmes notions

par niveau : le conditionnel présent en 6e, le conditionnel présent et passé en 4e, l'expression de la condition et la concordance des temps.